

Marie-Albane de Suremain

Marie-Albane de Suremain est membre du CIRESC et du laboratoire SEDET de l'Université Paris 7 Denis Diderot. Elle a réalisé une thèse d'histoire portant sur la construction des savoirs dans les sciences sociales françaises (anthropologie, ethnologie, géographie humaine, sociologie) sur l'Afrique subsaharienne en situation coloniale, puis des recherches en historiographie de la période coloniale. Après avoir enseigné comme agrégée en collège et lycée, elle a été recrutée en 2005 comme maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Paris Est IUFM de Créteil, où elle s'occupe en particulier de la formation des professeurs en histoire, dans le premier et le second degré. Elle coordonne les axes pédagogiques des programmes EURESCL et AFRODESC qui tendent à articuler avancées de la recherche scientifique, enjeux didactiques et pratiques pédagogiques.

<http://www.sedet.univ-paris-diderot.fr/spip.php?article4>

« Enseigner l'histoire des traites et des esclavages : histoire de « marges », histoire globale ? »

Depuis l'adoption de la loi Taubira en France, les nouveaux programmes et manuels d'histoire du collège et du lycée, général et surtout professionnel, font une place croissante à l'enseignement des traites, des esclavages et de leurs abolitions, dans une perspective de longue durée - qu'il s'agisse des traites et esclavages à l'époque moderne mais aussi de l'esclavage antique ou des traites internes à l'Afrique à l'époque médiévale. La discipline historique scolaire semble donc mieux intégrer des thématiques qui, sans être évacuées des prescriptions scolaires jusqu'alors, semblaient relativement marginales. Elle s'ouvre à l'histoire de civilisations trop souvent considérées comme « secondaires », telles celles de l'Afrique médiévale. Toutefois, cette plus grande intégration de questions historiques tout à fait centrales pour comprendre à la fois des périodes qui peuvent paraître éloignées aux élèves mais aussi des « fondements du monde contemporain » mérite d'être interrogée. Dans quelle mesure ces nouveaux éclairages permettent-ils de relier l'histoire de sociétés africaines par exemple à celle des sociétés européennes de la même époque, ou sont-ils susceptibles de construire une représentation biaisée, voire anachronique, de civilisations qui seraient marquées par l'esclavage et en situation toujours marginale ? En quoi l'importance de la traite et de l'esclavage à l'époque moderne se trouve-t-elle circonscrite à l'essor de grands ports européens et cantonnées à des espaces coloniaux en position somme toute périphérique, voire strictement atlantique ? L'impact de ce trafic et de cette économie de plantation sur les économies et les sociétés non seulement africaines et américaines mais aussi européennes fait-il partie des objectifs d'enseignement ? Enfin, cet intérêt manifeste nouveau, avec ses ambiguïtés, prend des proportions contrastées selon les niveaux de classes mais aussi les filières : si la place de l'histoire de la traite et de l'esclavage à l'époque moderne occupe une place croissante au lycée professionnel (un chapitre de la classe de seconde), la portion est à nouveau désormais congrue dans le programme de la classe de seconde générale et centrée sur les abolitions, ce qui n'est pas sans poser de questions d'ordre didactique mais aussi, plus généralement, politique.